Soutien à Roland Veuillet

Télécharger et signer la pétition de soutien à Roland VeuilletSUD Culture Solidaires relaie la pétition intersyndicale de soutien à Roland Veuillet, de Sud Education, qui est en grève de la faim contre la répression dont il est victime depuis 2003.

Ci-dessous le texte de la pétition.

Nous avons appris que, le 24 décembre 2006, Roland Veuillet, Conseiller Principal d'Éducation, a de nouveau entamé une grève de la faim pour dénoncer la répression antisyndicale dont il est l'objet depuis maintenant quatre ans. Cette action témoigne de son désespoir face à la surdité du ministère de l'Éducation nationale et au déni de justice dont il est victime.

Ce syndicaliste a été sanctionné en 2003 par un déplacement d'office à 300 km de son poste et de ses trois enfants, à la suite d'une procédure disciplinaire engagée sur la base d'un dossier portant atteinte à l'exercice du droit syndical.

Les syndicats SNES-FSU, FERC-CGT, SNFOLC, Snetaa-CPE E.I.L, CNT-FTE, SE-UNSA, SNCA e.i.L, et SUD éducation ont tous successivement dénoncé cette mesure de répression antisyndicale, et exigé en vain l'annulation de la sanction auprès du ministère de l'Éducation nationale.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation s'est prononcé en janvier 2005 pour l'annulation de la sanction, considérant que les faits reprochés ne sont pas établis. Le ministère de l'Éducation nationale a refusé de suivre l'avis émis par cette

plus haute instance paritaire de la Fonction Publique, présidée par des magistrats du Conseil d'État.

En octobre 2006, devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon, le commissaire du gouvernement est parvenu aux mêmes conclusions, en demandant l'annulation de la sanction, mais il n'a pas été suivi, ce qui est rarissime.

A ce jour, malgré ces deux avis significatifs et autorisés, le Ministre maintient cette injustice qui perdure depuis quatre ans.

Nous demandons à Gilles de Robien de débloquer la situation en annulant immédiatement la sanction qui frappe Roland Veuillet.